

**COMMUNE DE LES SOUHESMES RAMPONT**  
**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 29 OCTOBRE 2020**

Le Maire certifie la transmission de cet acte au représentant de l'Etat le 02/11/2020  
l'affichage du compte rendu de cette délibération à la porte de la Mairie le 02/11/2020 et  
certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 14/10/2020

L'an Deux Mil 2020, le 29 OCTOBRE, à 20H00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes Claude Fischer, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BUYS, Maire.

Etaient présents : Gérard BUYS - Bénédicte BERAUT - Delphine DELANDRE - Christophe FLOQUET - Jacqueline CHAMPENOIS - Adrien FURQUAND - Jérôme GOEURIOT - Anthony HENRY - David HOFFMANN

Absent(s) excusé(s) : Muriel DROUARD (pouvoir à Jacqueline CHAMPENOIS)

Absent(s) non excusé(s) : Laurence LESIRE

Conseillers consultatifs présents :

Un scrutin a eu lieu, Adrien FURQUAND été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

<b>2020-29</b>	<b>Devis AUDDICE P.L.U.</b>
<b>2020-30</b>	<b>Virements de crédits</b>
<b>2020-31</b>	<b>Prêt bancaire</b>
<b>2020-32</b>	<b>Dénomination des rues sur la Zone d'Activités des Souhesmes</b>

### **2020-29 : DEVIS AUDDICE (P.L.U.) Redémarrage de la phase de travail**

Le Maire rappelle la délibération n°2017-35 du 23 octobre 2017 du 20 février dernier concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Il indique qu'il convient, dans ce cadre de redémarrer la phase de travail.

Il présente au Conseil Municipal, le devis de la Société AUDDICE Urbanisme portant sur un montant total de : 30 780€ TTC étant entendu que pour la partie « tranche optionnelle », la CODECOM Val de Meuse Voie-Sacrée procèdera au remboursement de la somme de 7 020€ TTC eu égard au fait que le travail de la Société AUDDICE portera sur la Zone d'Activités Des Souhesmes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer ce devis ainsi que tout document administratif/financier relatif à ce dossier.

### **2020-30 et 3 BIS : VIREMENT DE CREDITS**

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à des virements de crédits, en dépenses, comme suit :

Dépense d'investissement : compte 2128	:	- 10 000€
Dépense d'investissement : compte 2313	:	- 4 000€
Dépense d'investissement : compte 202	:	+ 14 000€
Dépense de fonctionnement : compte 615231	:	- 500€
Dépense de fonctionnement : compte 627	:	+ 500€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Maire à procéder à ces virements de crédits et à signer tout document administratif/financier relatif à ce dossier.

### **2020-31 : PRÊT BANCAIRE**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2019-35 du 07 novembre 2019 portant autorisation de consultation auprès des banques, dans le cadre des travaux de requalification des trois villages.

Dans ce cadre et après étude des propositions reçues, il demande au Conseil Municipal l'autorisation de contracter un prêt de 260 000€ auprès du Crédit Mutuel, sur une durée de 25 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Maire à prendre un arrêté portant sur la réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 260 000€ auprès du Crédit Mutuel et à signer tout document administratif/financier relatif à ce dossier.

## 2020-32 : DENOMINATION DES RUES SUR LA ZONE D'ACTIVITES DES SOUHESMES

Le Maire propose de donner des noms de rues aux routes départementales se situant sur la Zone d'Activités des Souhesmes dénommées ainsi :

Nouvelle RD N°	Ancienne référence cadastrale	Longueur (m)	PR début	PR fin
1631	ZD 73, ZD 82, ZD 88, ZD 89, ZD 90	993	0+000	0+993
1632	ZD 76	275	0+000	0+275
1633	ZD 96	259	00+000	0+259
1634	ZE 69	36	0+000	0+036

Le Maire estime, en effet, de l'intérêt des entreprises de la zone concernée que celles-ci soient plus facilement localisées.

Dans ce cadre, il propose au Conseil Municipal les dénominations de ces lieux comme ci-dessous :

Nouvelle RD N°	Ancienne référence cadastrale	Proposition de nom
1631	ZD 73	<b>Impasse Gallo-Romaine</b>
1631	ZD 82, ZD 88, ZD 89, ZD 90	<b>Rue de Fontaine-Routhon</b>
1632	ZD 76	<b>Impasse de l'Ambulance 3/15</b>
1633	ZD 96	<b>Impasse des Mérovingiens</b>
1634	ZE 69	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, ACCEPTE la proposition du Maire et l'AUTORISE à signer tout document administratif/financier relatif à ce dossier.

<b>2020-29</b>	<b>Devis AUDDICE P.L.U.</b>
<b>2020-30</b>	<b>Virements de crédits</b>
<b>2020-31</b>	<b>Prêt bancaire</b>
<b>2020-32</b>	<b>Dénomination des rues sur la Zone d'Activités des Souhesmes</b>

Le Maire, Gérard BUYS

Le Secrétaire, Adrien FURQUAND

Gérard BUYS	Delphine DELANDRE	Christophe FLOQUET	BERAUT Bénédicte
Jacqueline CHAMPENOIS	Muriel DROUARD	Adrien FURQUAND	Jérôme GOEURIOT
Anthony HENRY	David HOFFMANN	<del>Laurence LESIRE</del>	